

L'établissement d'une « zone de sécurité » à Gaza est un crime de guerre

mardi 2 avril 2024, par [B'Tselem](#) (Date de rédaction antérieure : 23 février 2024).

Au cours du tout premier mois de la guerre à Gaza, début novembre 2023, Israël a commencé à travailler sur une zone tampon à l'intérieur de la bande de Gaza. Selon les médias, cette zone aura une largeur d'environ un kilomètre, s'étendra sur toute la frontière avec Israël, soit environ 60 kilomètres, et comportera des postes militaires, des routes goudronnées et des dispositifs de surveillance. La zone sera interdite aux Palestiniens, même à ceux qui y vivaient ou y cultivaient des champs avant la guerre.



Pour créer la zone tampon, Israël détruit actuellement presque tout ce qui se trouve dans la zone qu'il a désignée, y compris les bâtiments résidentiels, les structures publiques telles que les écoles, les cliniques médicales et les mosquées, les champs, les bosquets et les serres. Un soldat participant à ces travaux les a décrits comme « aplatissant tout ». Les témoignages des réservistes confirment que les démolitions sont effectuées pour ouvrir la voie à une zone de sécurité plutôt qu'en réponse à des informations de renseignement ou à des découvertes sur le terrain. Seuls les bâtiments appartenant à l'UNRWA ou offerts par l'Union européenne, tels que les réservoirs d'eau et les installations de traitement des eaux usées, restent debout.

Les images satellites publiées par les médias révèlent les immenses dégâts causés par les militaires, notamment la démolition de quartiers résidentiels entiers et de bâtiments publics à des centaines de mètres de la frontière, ainsi que la destruction de vastes terres agricoles dans d'autres régions. Selon une étude réalisée par Adi Ben Nun, du département de géographie de l'université hébraïque, l'armée israélienne a démolie, au 17 janvier 2024, 1 072 des 2 824 structures situées à un kilomètre ou moins de la frontière, dont la plupart étaient des habitations. Bin Nun indique que la zone la plus densément peuplée est située près de Khan Yunis, où, dans un rayon d'un kilomètre de la frontière, 704 des 1 048 bâtiments, soit près de 70%, ont été démolis. Corey Scher, de la City University of New York, et Jamon Van Den Hoek, de l'Oregon State University, estiment qu'au moins 1 329 bâtiments ont été détruits dans cette zone.

La destruction de Beit Hanoun en est un bon exemple. Les images satellites montrent un quartier entier en ruine, comprenant plus de 150 bâtiments résidentiels, des écoles et deux hôpitaux. Les terres agricoles environnantes ont également été détruites. Un autre exemple de cette politique est la ville de Khuza'a, qui se trouve en face du kibboutz israélien de Nir Oz et dont les habitations sont les plus proches de la frontière. Les militaires ont démolie toute la ville, y compris les bâtiments résidentiels et les mosquées, ainsi que les terres agricoles et les serres environnantes.

Israël n'a pas officiellement admis son intention de créer une « zone de sécurité » le long de la

frontière. Le porte-parole de l'armée israélienne et d'autres sources officielles ont affirmé à plusieurs reprises que cette démolition massive était une réponse aux actions du Hamas et que toutes les maisons, routes et terres agricoles touchées étaient des « infrastructures terroristes ». Par exemple, en réponse à un article sur la zone tampon prévue, le porte-parole de Tsahal a déclaré que le Hamas

« a illégalement implanté des équipements militaires dans des zones civiles densément peuplées... Les FDI identifient et détruisent les infrastructures terroristes situées, entre autres, dans les structures de ces zones. Dans certains cas, des quartiers entiers de la bande de Gaza sont devenus des complexes de combat utilisés pour des embuscades, des centres de commandement et de contrôle, des dépôts d'armes, des tunnels de combat, des postes d'observation, des positions de tir, des maisons piégées et des engins explosifs de bord de route ».

Cependant, d'autres déclarations officielles précisent qu'Israël considère la création d'une zone tampon comme essentielle pour la défense civile. Selon une déclaration de l'armée, elle « fait partie des actions impératives nécessaires à la mise en œuvre d'un plan de défense qui améliorera la sécurité dans le sud d'Israël ». Le porte-parole de l'IDF a expliqué que l'armée démolissait des bâtiments à Gaza dans le cadre de l'effort de création d'une zone tampon.

Cependant, cela ne peut pas justifier la démolition généralisée à l'intérieur de Gaza et la création d'une « zone de sécurité ». Les démolitions effectuées par Israël à cette fin sont illégales et constituent un crime de guerre : il s'agit d'une mesure préventive destinée à contrecarrer une menace future, et les démolitions à cette fin sont absolument interdites.

Le droit international humanitaire, qui détermine ce que les parties aux hostilités peuvent – et surtout ne peuvent pas – faire, n'autorise que le ciblage d'objets militaires. Pour être considéré comme une cible légitime, un objet doit répondre à deux critères : il doit apporter une contribution effective à l'action militaire et sa destruction doit procurer un avantage militaire clair à la partie attaquante. Pour cela, il faut examiner l'utilisation réelle des bâtiments et des zones démolis, et non leur utilisation future potentielle.

La destruction de biens privés n'est autorisée que dans des cas très exceptionnels. Elle est explicitement interdite, entre autres, comme moyen de dissuasion, d'intimidation ou de représailles à l'encontre de la population civile, ou pour causer délibérément des dommages prolongés ou permanents. En outre, l'ampleur des destructions effectuées par Israël viole un principe fondamental du droit humanitaire international, la proportionnalité, qui interdit les actions causant un préjudice excessif aux personnes ne participant pas aux hostilités et à leurs biens, par rapport à l'avantage militaire attendu de l'action.

La création d'une « zone de sécurité » à l'intérieur de la bande de Gaza n'est pas une idée nouvelle pour Israël. Même avant la guerre, l'armée a restreint l'accès des Palestinien·nes à des zones situées à quelque 300 mètres de la clôture du périmètre, les considérant comme des « zones interdites », bien qu'Israël n'ait jamais officiellement annoncé cette politique ni précisé aux Palestinien·nes où l'accès était précisément restreint. L'interdiction a néanmoins été appliquée par l'armée au moyen de règlements de tir à balles ouvertes qui autorisaient à tirer sur les Palestinien·nes présent·es dans ces zones, même s'elles et s'ils ne représentaient aucune menace. De septembre 2005, date à laquelle Israël a mis en œuvre le « plan de désengagement », au 6 octobre 2023 (sans compter les périodes de combat), au moins 88 Palestinien·nes n'ayant pas participé aux hostilités ont été tués dans ces zones. L'armée a également fait respecter l'interdiction en pulvérisant des herbicides sur les cultures situées à proximité de la clôture.

La politique d'Israël a profondément modifié la zone située le long de la frontière. Avant

l'interdiction, les habitants·e y cultivaient des arbres fruitiers et y faisaient paître des moutons et du bétail. Après l'interdiction, les agriculteurs et les agricultrices se sont tourné·es vers des cultures qui nécessitent moins de soins et dont l'armée ne peut pas dire qu'elles obstruent son champ de vision, comme le blé, l'orge, les haricots et les légumes.

La création d'une « zone de sécurité » dans la bande de Gaza modifiera radicalement la région, avec des conséquences à long terme. Elle réduira le territoire de Gaza, qui est déjà l'une des zones les plus surpeuplées au monde. Des milliers de résident·es ne pourront pas rentrer chez elles/eux, des communautés seront détruites et des vies entières, construites au fil des ans, seront ruinées. Les dégâts considérables causés aux terres agricoles affecteront également la capacité de production alimentaire à Gaza, ce qui nuira aux moyens de subsistance des agriculteurs et à l'alimentation future des habitant·es de Gaza.

Nazih Abu Rabi', 50 ans et père de sept enfants, vivait à environ un kilomètre de la frontière. Lorsque la guerre a commencé, il a fui sa maison et se trouve actuellement à Deir al-Balah. Fin janvier, un parent lui a dit que l'armée avait détruit sa maison et son oliveraie, ainsi qu'une vingtaine d'habitations situées à proximité. Ce qu'il a dit à Khaled 'Azayzeh, chercheur de B'Tselem sur le terrain, illustre l'impact de la politique israélienne :

« Je n'ai pas été surpris lorsque mon neveu me l'a annoncé, mais j'ai ressenti une profonde tristesse parce que j'ai perdu tous mes biens après des années d'efforts. J'avais mis tout ce que je gagnais dans la construction de la maison, qui a été démolie en quelques secondes. Je prévoyais de construire un autre étage pour l'un de mes fils et de bâtir une autre maison sur mon terrain. Je suis très inquiète, car je ne sais pas si nous pourrions retourner sur notre terrain et y construire à nouveau. Je suis née et j'ai grandi sur cette terre, ainsi que mon père et mon grand-père avant moi. Je n'ai pas d'autre maison. »

B'Tselem

P.-S.

- Entre les lignes entre les mots. 23 février 2024 : <https://entrelignesentrelismots.wordpress.com/2024/02/23/une-guerre-contre-le-peuple-palestinien-et-autres-textes/#more-79632>

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)

Source :

https://www.btselem.org/gaza_strip/20240221_establishing_so_called_security_zone_in_gaza_is_a_war_crime